

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/02/20/2020041242/justel>

Dossier numéro : 2020-02-20/11

Titre

20 FEVRIER 2020. - Arrêté ministériel portant délégation et subdélégation de la compétence accordant des subsides facultatifs pour certaines initiatives concernant Bruxelles-Capitale.(TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 18-05-2020 page : 35963

Entrée en vigueur : 28-05-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)